



Chiffres d'affaires grossi

Par Mamamouchi, le 10/08/2022 à 14:40

Bonjour,

Nous avons été trois il y a quelques années à monter une start-up dans la tech. Dans notre erreur, nous avons laissé le CEO, sorti d'école de commerce, s'occuper de la gestion, chercher un comptable, gérer l'aspect social notre société, pendant que nous, associés 2 & 3, nous occupions du produit.

Le troisième employé et moi-même avons eu des problèmes personnels, et le temps qu'on revienne, la société a été dissoute. Nous avons suspecté le CEO avoir fait des magouilles avec le compte de la boîte, parti avec le peu de caisse (avec les investissements) et parti avec le code de notre appli, peut-être même protégé pour qu'on ne réutilise pas le code.

Depuis 3 ans, le CEO a recréé une nouvelle boîte dans une autre région. Nous ne souhaitons plus vraiment avoir de contact, mais nous surveillons avec le maximum d'info l'évolution de sa boîte de peur qu'il mette en péril ses nouveaux employés. Effectivement, il semblerait qu'il ait désormais une vingtaine de salariés (dont des alternants) si l'on croit les comptes que nous avons pu nous procurer.

Les comptes étaient assez mauvais pendant 2 ans, ce qui n'est pas choquant au vu de la période de pré-lancement, il faut bien investir avant de gagner de l'argent. Depuis peu, les chiffres semblent excellent.

Le bilan de 2020 indique un CA de 20K, alors que le bilan de 2021 indique un CA de 2 millions. Nous essayons de comprendre le bilan, mais le compte de résultat est confidentiel et certifié juste, par l'expert-comptable, qu'il y a bien 2 millions de CA.

Sur LinkedIn (je sais, on peut raconter tout...) notre ancien associé / nouveau CEO (qui communique vraiment BEAUCOUP) de cette boîte prétend avoir fait déjà 10 millions de CA donc on peut estimer du 15-20 cette année.

Notre question : y a-t-il moyen de gonfler artificiellement le CA pour faire croire qu'il a bien 2 millions, comme par exemple des donations/legs éventuelles (le CEO avait investi son héritage après le décès de son père, et il a des oncles et tantes dont il est l'héritier), peut-on mettre en CA des fonds de la BPI, des emprunts faits auprès d'organismes bancaires, etc.

Par **expertise-comptable**, le **13/08/2022** à **14:05**

Bonjour,

Le chiffre d'affaires est une donnée bien règlementée.

Dans ce poste, il n'est pas possible d'y mettre des dons, des emprunts ou des subventions.

Une des seules façon de le "gonfler" est de provisionner des FAE (factures à établir) mais qui doivent correspondre à la période en cours. La provision est dûe au décalage entre le fait générateur et l'édition de la facture.

Ne connaissant pas l'activité, il m'est compliqué d'étailler plus mon propos.

Anonymisation et suppression du lien publicitaire par la modération.